Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

NOTE DE CADRAGE « Un plaidoyer pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) »

Groupe de travail Plaidoyer du REN - 22 octobre 2019

Ce qu'est un plaidoyer pour nous

Une démarche, un processus, inscrit dans le temps, construit avec l'intelligence collective et porté sur l'espace public.

Ce que nous attendons du plaidoyer

- Faire bouger et réagir les publics avec une fin en soi : modifier et mettre en application les nouvelles propositions.
- Plaider l'intérêt collectif avec une transparence dans la démarche (objectifs, plan d'action, composantes du groupe et cible annoncés).
- Atteindre des objectifs concrets, si possible contraignants. Être dans une logique de rapport de force exprimé dans l'espace public, c'est-à-dire débattu et délibéré collectivement (pas une déclaration d'intention et de valeurs qui est moins contraignante et plus souple vis-à-vis des pouvoirs publics).

Le plaidoyer, une démarche différente du lobbying et d'une charte sociale :

Lobbying: stratégie d'influence d'un groupe sur un autre qui peut défendre des intérêts privés et ne se joue pas nécessairement de manière publique et transparente. Démarche visant à influencer la décision publique ou plus largement à assurer la promotion et la défense d'intérêts particuliers auprès des pouvoirs publics.

Charte sociale : déclaration d'intentions non contraignantes dans un souci de préservation de l'intérêt général et des biens communs.

Pourquoi ce plaidoyer est nécessaire

Les différents constats et enjeux identifiés au cours des travaux ont été priorisés lors des Journées réseaux 2019 par les réseaux territoriaux d'EEDD et les membres du groupe de travail.

Constats et diagnostics

BAISSE DE MOYENS

- Baisse voire disparition des aides, financements et soutiens politiques.
- Manques de moyens pour une EEDD pour tous.
- Absence de l'EEDD dans les politiques menées par les différents niveaux de pouvoir.

PAS DE RECONNAISSANCE DE L'EEDD

- Manque de reconnaissance de l'EEDD.
- Pas de reconnaissance des acteurs de l'EEDD (filière professionnelle) et du travail des associations.
- Manque de structuration de la recherche en EEDD.

BESOIN DE NATURE

Enjeux

MANQUE DE RECONNAISSANCE

- Manque de connaissance et reconnaissance des acteurs de l'EEDD et de l'EEDD en général.
- Actions d'EEDD réalisées par des personnes non qualifiées.
- Tout à chacun peut faire de l'éducation à l'environnement.

COOPERATION

• Le développement soutenu de la capacité à inventer un nouveau monde, à dialoguer, à coopérer.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS

• La prise de conscience des publics de la nécessité des changements de comportements.

MOBILISATION

• Le développement de la mobilisation citoyenne et territoriale.

SURVIE DES STRUCTURES

• Le maintien en vie des structures de l'EEDD.

La méthodologie pour notre plaidoyer

➤ Il doit être pensé et rédigé dans une démarche ascendante (s'appuyer sur les perceptions et besoins du terrain) pour être pris en compte dans une logique nationale. Il est important que toutes les personnes sollicitées s'y retrouvent.

La gouvernance du projet au niveau du REN

- Référents : Angélique Tavernier et Bruno Loriot (administrateurs) / Juliane Huber et Olivier Blanc (salariés) / Nala Loriot (en alternance au REN en 2019-2020).
- ➤ Point d'étape sur le plaidoyer à l'ordre du jour de chaque CA (présenter avancement de l'action et valider des actions si nécessaire).

Ce qu'il nous reste à définir ensemble

Un plaidoyer à destination de qui?

- Les partenaires publics / les décideurs politiques ? Pour s'adresser aux décideurs politiques il faut porter l'intérêt général et pas celui d'une structure. L'enjeu est important, celui d'être mieux reconnus (se traduit aussi par plus de financements).
- Les citoyens ? Pour s'adresser au grand public il faut formaliser ce que l'EEDD offre concrètement aux citoyens. S'appuyer sur des faits, des chiffres, et se baser sur les préoccupations des citoyens (pollution de l'eau, perturbateurs endocriniens...). Mettre en avant des résultats concrets à atteindre.
- Les acteurs éducatifs ? Il s'agirait de s'adresser aux acteurs éducatifs pour faire bouger les choses sur le terrain, et aussi toucher les institutionnels et programmes scolaires de l'intérieur.

Pourquoi c'est important de connaître la cible ?

- Il faut adapter le message à la cible, il faut donc autant de messages que de cibles.
- Choix du vocabulaire et actions adapté au public ciblé.

Quels termes utiliser?

- Est-ce que nous décidons de parler d'EE (éducation à l'environnement) ou d'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable)? Le choix des termes change la cause du plaidoyer.
- Quel vocabulaire employer pour toucher notre cible ?

Quelle organisation pour l'élaboration du plaidoyer?

- Comment rendre le plaidoyer participatif ? Quelle gouvernance ?
- Mise en place de référents du plaidoyer sur chaque territoire (un référent par réseau d'EEDD)?

Quelle forme prendra le plaidoyer ? Quelles actions concrètes?

Des pistes d'actions ont été identifiées lors des différents temps de travail réunissant les adhérents du REN. Aux journées réseaux 2019, les réseaux territoriaux d'EEDD ont participé à la priorisation des constats et enjeux, mais aussi en donnant des idées de messages pour le plaidoyer qui alimenteront la construction du plaidoyer.

Quelles échéances?

- Municipales de 2020 ? AG 2020 ?
- Quel rétroplanning serait cohérent et réaliste ?
- Juliane et Angélique participent fin octobre à une formation proposée par le CAP! (Centre d'accompagnement au plaidoyer à Bruxelles) sur les stratégies et outils du plaidoyer. Cette formation permettra d'alimenter les travaux en cours en termes de méthodologie.